

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU NORD-EST DE LYON

Adresse : Chemin de la Lône
01700 MIRIBEL

Téléphone- fax : 04 78 55 52 47

Siège : MAIRIE DE MIRIBEL
01700 MIRIBEL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 6 FEVRIER 2012

A 18 HEURES.30

Président : M.Jean-Claude LAZZARONI.

Membres présents à la séance : Philippe BERTHO, Alain ROUX, Jean-Pierre PIGNOT, Pierre NIEL, Jean-Claude BODIN, Patrick CHEVILLON (suppléant).

1 – DESIGNATION DU SECRETAIRE:

Monsieur Jean-Claude LAZZARONI est désigné en qualité de secrétaire.

2 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 19 DECEMBRE 2011 :

Le compte-rendu du 19 décembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

3 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012 :

Le président présente le débat d'orientation budgétaire 2012.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'élèvent à 580 700 € dont 206 950 € d'autofinancement.

Le résultat de fonctionnement 2011 est de 205 575 € dont 195 575 € sont affectés à l'investissement.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 886 562 € et les recettes à 1 054 475 €.

Les travaux 2012 sont estimés à 500 000 € dont une grande partie sont prévus à Miribel. Une rencontre doit prochainement avoir lieu avec Monsieur le Sénateur-Maire de Miribel.

4 – PACTE D'ISTANBUL :

Les forums mondiaux de l'eau réunissent tous les 3 ans l'ensemble des organisations dans le domaine de l'eau et sont une plate-forme d'échanges et de partenariat entre les divers intervenants à l'échelle mondiale. Ces forums sont organisés par le Conseil Mondial de l'Eau créé en 1996 par des associations professionnelles de l'eau et les agences des Nations Unies.

La ville de Marseille a été retenue comme lieu du 6^{ème} forum de l'eau qui aura lieu du 12 au 17 mars 2012. Toutes les parties prenantes françaises s'engagent en ce moment pour assurer le succès de cet évènement majeur dans le domaine de l'eau. Les collectivités locales ont été étroitement associées aux 5 forums qui se sont déjà déroulés.

En effet, un des résultats du 5^{ème} forum qui s'est déroulé en 2009 à Istanbul a été l'adoption par les collectivités locales du « Pacte d'Istanbul pour l'Eau » qui reconnaît l'importance de l'eau comme bien public et la nécessité de bien la gérer pour garantir un bon accès des populations à ce bien précieux. Ce pacte propose donc des engagements généraux et des exemples de cibles en annexe qui

doivent être déclinées en applications par les collectivités signataires. Cette déclinaison est laissée à l'appréciation de la collectivité locale signataire.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Nord-Est de LYON a, depuis de nombreuses années, engagé une politique en faveur de l'eau et applique donc les principes du pacte. A l'occasion de la signature de ce pacte, le syndicat s'engage à :

- Conserver une tarification permettant un accès à chacun à l'eau potable pour les besoins primaires.
- Développer des techniques de pointe de gestion de l'eau pour répondre à l'urbanisation et aux aléas provoqués par les changements globaux, prenant ainsi en compte l'approvisionnement en eau dans les zones rurales.
- Diversifier les sources d'approvisionnement en eau pour assurer davantage de flexibilité face aux incertitudes du futur grâce, par exemple, à de nouveaux équipements de stockage, une exploitation durable de la nappe phréatique, un transfert de l'eau entre bassins, la conservation de l'eau.
- Investir dans des infrastructures durables.

Délibération votée à l'unanimité.

5 – REHABILITATION DES OUVRAGES SYNDICAUX :

Le Président informe l'assemblée qu'une consultation a été réalisée pour la réhabilitation des ouvrages syndicaux.

- Réfection des étanchéités extérieures de 2 réservoirs et d'une station de pompage.
- Mise en sécurité des toitures terrasses de ces ouvrages.

Le Président propose à l'assemblée de retenir l'entreprise ETANDEX au prix de 43 000 € HT.

Délibération votée à l'unanimité.

La séance est levée à 19 heures 10.

Fait à MIRIBEL le 11 février 2012.

Le Président,

Jean-Claude LAZZARONI.